

Les conséquences de ces essais en Algérie seront abordées lors de la visite d'Emmanuel Macron

Essais nucléaires : un seul Algérien indemnisé

Héritage

Emmanuel Macron se rend, du jeudi 25 au samedi 27 août, en visite officielle à Alger et Oran. Ce déplacement est destiné à approfondir les liens après la brouille diplomatique de 2021. Les questions économiques, stratégiques et mémorielles sont au menu de ce deuxième voyage en Algérie du président Macron.

Jean-Dominique Merchet

PAS DIX OU MÊME TROIS. Non, un seul. Un seul Algérien, résidant en Algérie, a été indemnisé par la France des conséquences sanitaires des essais nucléaires dans le Sahara. On découvre ce chiffre dans le dernier rapport d'activité (2021) du Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (Civen), une instance mise en place par la loi Morin en 2010. A peine 57 dossiers ont été déposés par des résidents algériens, soit 3 % du total (1954). On estime à environ 150 000 les personnes ayant participé aux essais français, y compris les populations locales du Sahara et du Pacifique.

Les conséquences des essais restent un point sensible des relations entre Paris et Alger et il en sera question lors de la visite officielle d'Emmanuel Macron en Algérie. À l'Élysée, on reconnaît l'existence d'un « problème ». Les Algériens résidant en Algérie « sont éligibles aux prestations du Civen, exactement dans les mêmes conditions que les citoyens français », rappelle-t-on à l'Élysée. Mais « il faudrait améliorer l'accès à l'information pour les citoyens algériens qui s'en estiment victimes et les aider à la constitution des dossiers, avec des dispositions spécifiques à l'Algérie et aux régions concernées. »

Lors de son déplacement en Polynésie, en juillet 2021, le président Macron s'était engagé à faciliter les procédures d'indemnisation des victimes de la radioactivité. « Il y a eu une impulsion forte », dit-on à l'Élysée, que l'on espère voir s'appliquer désormais en Algérie.

« **Diagnostic complet** ». De 1960 à 1966, la France a procédé à dix-sept tirs nucléaires dans le Sahara, avant de transférer son centre d'essais à Moruroa, en Polynésie française - il a été démantelé en 1996. La majorité des tirs (onze) a eu lieu après l'indépendance en juillet 1962, dans le cadre des accords passés entre les deux pays. Quatre ont eu lieu dans l'atmosphère et treize en souterrain, dont l'un (Béryl) s'est mal passé et a donné lieu à une forte pollution. Deux sites ont été utilisés : Reggane et In Ekker.

Plus de quarante ans après la fin des essais, Paris et Alger avaient décidé, en 2008, de créer un « groupe de travail » franco-algérien. On explique aujourd'hui à l'Élysée qu'il s'agissait d'une instance « confidentielle, dont l'existence a été révélée l'année dernière. Ses travaux ont été intensifs jusqu'en 2016, puis ont été suspendus entre 2016 et 2019. Depuis fin 2019 ils ont repris de façon importante. »

En 2005, l'Agence internationale de l'énergie atomique avait réalisé une première enquête sur place. Sans être alarmiste, son rapport préconisait de renforcer la surveillance et la sécurité. La question du nomadisme des populations dans cette région désertique est l'une des principales difficultés en matière de suivi épidémiologique. La question de l'enfouissement sur place des déchets radioactifs a fait l'objet d'un rapport de la fondation écologiste Heinrich Böll en 2020.

Le groupe de travail bilatéral - dont les travaux ne sont pas publiés - « a permis d'établir l'inventaire de tous les sites, de réaliser un diagnostic complet, y compris radiologique, et d'évaluer les possibilités de réhabilitation, de surveillance et de sécurisation, et d'engager un calendrier et des actions avec des moyens », indique-t-on à l'Élysée. « Nous avons l'espoir de pouvoir lancer des travaux de réhabilitation de ces sites l'année prochaine », ajoute la même source. À la veille du voyage présidentiel, l'ONG antinucléaire ICAN-France a demandé des « avancées concrètes de façon urgente ».

@jdomerchet 